



TRANSMIS LE 31/03/2026
 REÇU LE 31/03/2026
 AFFICHÉ LE 01/04/2026
 NOTIFIÉ LE 01/04/2026
 PUBLIÉ LE 01/04/2026
 EXÉCUTOIRE LE 01/04/2026

Secrétariat Général
 XM/PCh /EM

ARRÊTÉ N° 26 - 291

PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE

A M. Mohamed BANNOU, Conseiller municipal

Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,

VU l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

VU le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU l'installation de **M. Mohamed BANNOU, en qualité de Conseiller municipal**, le 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT le Tableau du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT que le Maire est seul chargé de l'administration,

CONSIDÉRANT l'utilité de déléguer certaines attributions du Maire pour la bonne marche du service public communal,

CONSIDÉRANT qu'un arrêté de délégation doit nécessairement préciser l'étendue et les limites des fonctions déléguées,

ARRÊTE

Article 1 – En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation de fonctions est donnée à **M. Mohamed BANNOU**, Conseiller Municipal, **dans les domaines et limites suivants** (étant précisé que le Maire peut toujours exercer les compétences qu'il a déléguées) :

- **Informatique et Numérique.**
- **Nouvelles technologies.**

Article 2 – La délégation de fonctions définie à l'article 1 du présent arrêté comprend également délégation de signature à **M. Mohamed BANNOU**, pour :

- **Informatique et Numérique** :
 - Rapports et correspondances se rapportant à **l'Informatique et au Numérique** ;
 - Rapports et correspondances se rapportant à l'administration et au développement des réseaux ;
 - Rapports et correspondances se rapportant au développement des systèmes d'information ;
 - Rapports et correspondances se rapportant au projet de développement d'outils numériques pour les agents et pour la commune ;
 - Rapports et correspondances se rapportant à l'informatisation des services et à la reproduction des documents ;
 - Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 60 000 € HT ;
- **Nouvelles technologies** :
 - Rapports et correspondances se rapportant **aux nouvelles technologies.**



Ville de Franconville-la-Garenne – Arrêté 26 - 291 - BANNOU Mohamed

Article 3 – La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à M. Le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

La signature de à **M. Mohamed BANNOU** sur les actes dont il a compétence, devra être précédée de la mention :

*Par délégation du Maire,
M. Mohamed BANNOU
Conseiller municipal
En charge de....*

Article 4 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa transmission aux services départementaux au titre du contrôle de légalité, de l’affichage en mairie et/ou de sa notification et sera transcrite sur le registre des Arrêtés. Il sera porté au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

Article 5 - En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 - Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 27 mars 2026.

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d’Île-de-France



Arrêté notifié à Mohamed BANNOU, le 02/04/2026
Signature

Acte à classer

ARR26-291MBDGS

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-31T10-25-59.00 (MI268707947)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260327-ARR26-291MBDGS-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A.M.
Mohamed BANNOU, Conseiller municipal

Date de décision : 27/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions
5.4.1. permanente

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : BANNOU Mohamed - ARR 26-291.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 31/03/26 à 10:25

Date 31/03/26 à 10:25

Date 31/03/26 à 10:34

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Par MAGLOIRE Emmanuelle